



Vue côté cour.



Vue sur l'entrée de la ligne de self. Les enfants devraient en être friands !

Esquisses : Fabien Perret Architecture

Restaurant scolaire : au menu, un vrai site adapté !

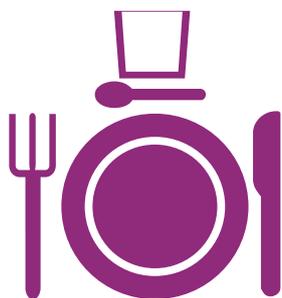
Le chantier installé, les travaux relatifs à la construction d'un restaurant scolaire, rue Neuve, sont lancés pour dix mois. Éléments clefs de ce prochain bâtiment communal.

De l'Orangerie au restaurant scolaire

Actuellement, les élèves des groupes scolaires du Parc et de Saint Claude sont accueillis à l'heure du déjeuner dans le bâtiment de l'Orangerie et se partagent les trois salles existantes du rez-de-chaussée. L'espace n'étant pas évolutif, le manque de surface se fait ressentir. Avec la construction d'un vrai restaurant scolaire, les écoliers comme le personnel bénéficieront de locaux adaptés, plus grands et insonorisés. Une qualité de lieu qui aura des répercussions directes et positives sur le bien-être de ses occupants, le confort de travail, la prise des repas, le rythme de l'enfant.

à table (ils sont répartis dans trois salles aujourd'hui). L'espace repas des élémentaires sera organisé en self-service.

L'éclairage naturel, généreux, évitera l'ensoleillement direct à midi et assurera des vues intéressantes sur l'extérieur depuis les places assises. Le traitement des pièces (110 m² chacune) est étudié avec soin afin de limiter la propagation des bruits (plafond et revêtement de sol absorbants).



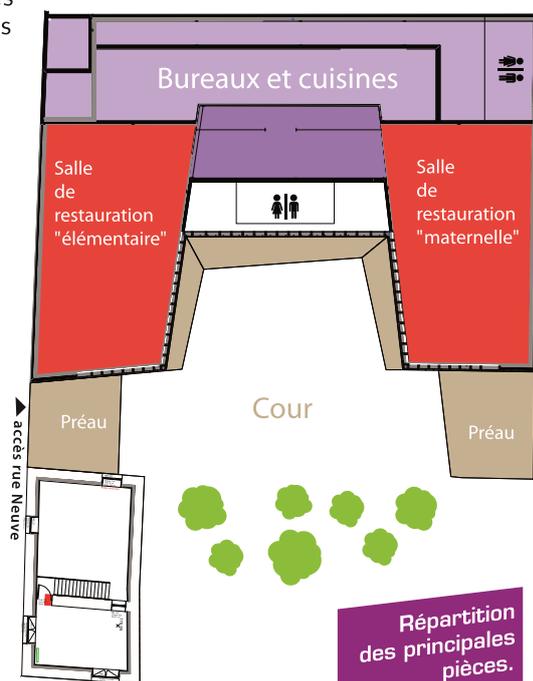
Nouveau restaurant scolaire

➤ Accès

Une connexion piétonne directe sera aménagée avec l'arrière des deux groupes scolaires au droit de l'enceinte actuelle (17, rue Neuve). Un traitement de sol sera continu jusqu'à l'entrée du restaurant afin de créer un repérage de cette traversée par les élèves, le personnel de service, les parents, les enseignants.

➤ Salles de restauration

La première salle sera réservée aux élémentaires et la seconde aux plus petits. Elles se rejoindront et donneront chacune accès à un hall avec porte-manteaux et sanitaires. Un seul et même espace repas sera ainsi réservé aux maternelles qui seront servis



Répartition des principales pièces.

1 589 000 €

C'est le montant global du restaurant scolaire.

Il inclut les prestations suivantes : maîtrise d'œuvre, désamiantage, démolition, maçonnerie, terrassement, charpente, couverture, zinguerie, espaces verts, menuiseries, serrureries, plateries, cloisons, peintures, chape, carrelage, sols, plomberie, électricité, équipements cuisine.



L'accès au restaurant se situe au 17, rue Neuve. Le terrain actuel comprend un garage, une remise, un atelier, un auvent, qui, sans valeurs patrimoniales, seront démolis. À droite, la maison rose sera conservée.



Côté rue du Nord, le chantier se prépare.

Sanitaires

Adaptés à la taille des enfants, ils seront répartis en deux espaces, avec lavabos. Un sous-espace propreté comportera un lavabo-fontaine pour le lavage des mains de dix jeunes simultanément.

Cuisine

C'est le lieu du déconditionnement avec une zone de réchauffage et de cuisson et une zone de préparation froide. La cuisine fonctionnera avec les annexes que sont la laverie, la réserve et le local déchet dans un souci de fonctionnalité et d'hygiène. Les espaces seront

organisés en circuit avec séparation entre le secteur propre (préparation, cuisson) et le secteur sale (retour de vaisselles, laverie, sortie des déchets, local poubelles).

Espace de récréation

Des aménagements extérieurs offriront un lieu de jeux à l'air libre : une cour de 190 m² et deux préaux de 30 et 40 m². Ils accueilleront les enfants avant ou après manger. Des arbres seront plantés et mis en valeur. Ils apporteront de l'ombre pour le confort d'été. Cet espace ne sera pas accessible directement depuis la rue mais clos par des murs d'enceinte.

Démarche environnementale

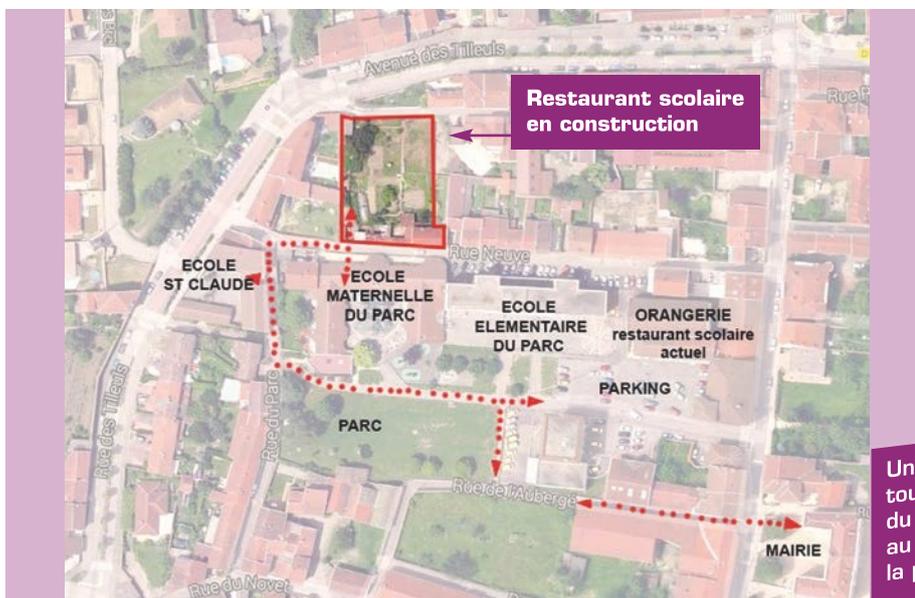
Dans le cadre du développement durable, la démarche HQE (Haute qualité environnementale) implique une gestion du projet sur le long terme, de la conception à la réalisation et durant toute la vie du bâtiment. Plusieurs critères entrent en jeu : réduction des consommations de chauffage, équilibre entre éclairage naturel et artificiel, isolation thermique, choix de matériaux, protection contre les bruits extérieurs et intérieurs, dispositifs pour un nettoyage et un entretien facilités. Ils répondent à l'objectif de qualité de vie au sein du bâtiment.

Réglementation sécurité

Éclairage de sécurité, sécurité anti-incendie, issues de secours sur l'extérieur seront aménagés.

Accessibilité

Le projet dans sa globalité prend en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (sanitaires enfants et adultes, douches, vestiaires).



Un emplacement privilégié, tout proche des écoles du centre-bourg qui participe au prolongement et à la préservation du tissu ancien.